

Aubervilliers, le 6 juillet 2021

Collège Diderot
Lettre de l'équipe éducatives

À l'attention de M. Daniel Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil
S/c de principale du collège Diderot d'Aubervilliers

Objet : demande d'audience suite à divers dysfonctionnements au collège Diderot.

Par le présent courrier, l'équipe pédagogique du collège Diderot voudrait vous alerter sur divers manquements et dysfonctionnements dans l'établissement cette année, événements qui ont nuit à l'installation d'un climat serein et ont pu générer de la souffrance au travail ainsi qu'entraîner une remise en cause de la bonne tenue de l'établissement. Ces dysfonctionnements sur lesquels nous voulons attirer votre attention concernent des méthodes d'intimidations envers les personnels de l'établissement, un manque de communication de la direction avec les diverses équipes du collège, et enfin des décisions prises par la direction à l'encontre de certains projets pédagogiques pourtant cruciaux.

Depuis l'arrivée de Mme la Principale, l'équipe éducative a eu à souffrir d'intimidations, de dénigrement et de manque de considération professionnelle. Cela a concerné en premier lieu les assistant.e.s pédagogiques, non renouvelé.e-s l'an prochain, ainsi que des AED non renouvelé.e-s, et ce, à l'encontre de l'avis des CPE. Cela fait suite à une année pendant laquelle leur travail a été publiquement dénigré à plusieurs reprises par des membres de la direction.

En moins d'un an, cinq enseignant·es ont été convoqué·es et menacé·es de rapports disciplinaires par Mme la Principale, pour des faits qui n'étaient pas avérés.

Différents partenaires et collègues nous ont également rapporté à de nombreuses reprises que Mme la Principale remettait publiquement en cause le travail et la probité des équipes du collège, au sein de l'établissement ou à l'extérieur, au risque de créer des tensions inutiles et de discréditer les personnels auprès des partenaires et parents.

Par ailleurs, d'importants problèmes de communication ont empêché un déroulement serein de l'année. De nombreux mails envoyés à Mme la Principale sont restés sans réponse, y compris lorsqu'ils comportaient des questions concernant des projets pédagogiques ou l'organisation de la vie des élèves et des équipes au collège. Des informations importantes ont régulièrement été données à l'oral à quelques personnes, en salle des professeurs ou dans les couloirs, sans qu'aucune communication officielle ne soit faite à l'ensemble des personnels. À plusieurs reprises, Mme la Cheffe a refusé de mettre au courant les équipes pédagogiques des sanctions prises à l'encontre de leurs élèves à la suite de conseils de discipline. Plus généralement, nous déplorons le manque de concertation avec la vie scolaire et l'équipe enseignante sur de nombreux sujets, entre autres sur la tenue des conseils de classe du troisième trimestre qui ont eu lieu très tôt cette année ou encore sur le dernier exercice PPMS pour lequel nous n'avions aucune consigne.

Du fait de ces problèmes de communication, d'une absence d'anticipation ou de prise de décision, plusieurs projets pédagogiques ont dû être annulés, malgré tout le travail fourni en amont. Parmi eux, les semaines interdisciplinaires, qui sont pourtant un élément central de la vie de l'établissement. Celles-ci ont été annulées deux jours avant leur tenue, au mépris du travail fourni par les équipes qui avaient œuvré à l'organisation de ces semaines, proposé des aménagements au vu des contraintes sanitaires, et demandé sans relâche des réponses officielles quant à la tenue des SID.

Nous ne voulons pas que ces manquements perdurent, car ils mettent en péril le bon fonctionnement de l'établissement, la réussite de nos élèves, mais aussi la santé et le bien-être des personnels au travail.

C'est pourquoi, nous, équipes éducatives du collège Diderot, soutenues par leurs sections syndicales SNES, FSU, Sud 93, nous sollicitons un entretien avec les services de l'Education Nationale (Rectorat, DSDEN) à la rentrée prochaine afin de vous signaler de manière exhaustive tous les dysfonctionnements avérés de cette année passée et faire en sorte que ceux-ci ne se reproduisent plus.